**SYNDICAT AUTONOME DES TRAVAILLEURS DE L’INFORMATION ET DE LA CULTURE (SYNATIC)**

04 BP 8524 Ouagadougou 04 - Burkina Faso - Tél. : (226) 25 34 41 89 / 25 34 37 45 -Télécopie : (226) 25 34 37 45

Courrier électronique : synatic.info@gmail.com

**Conférence de presse – 9 août 2016**

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**Déclaration Liminaire**

Bonjour chères consœurs et chers confrères.Merci d’avoir répondu à l’invitation du Bureau National du Syndicat Autonome des Travailleurs de l’Information et de la Culture (SYNATIC).

L’objet de cette conférence de presse est de porter à l’attention des autorités et de l’opinion publique l’état d’insatisfaction dans le traitement des préoccupations pressantes des travailleurs des médias publics.

En effet, les réponses apportées à nos doléances par les responsables du ministère en charge de la Communication à ce jour sont en deçà des attentes des travailleurs. Aucune mesure concrète n’a été mise en œuvre concernant les points majeurs de la plateforme à savoir :

* L’élaboration et l’adoption d’un statut particulier pour l’amélioration conséquente des conditions de vie et de travail du personnel des médias publics(comme alternative à cette préoccupation, le gouvernement a décidé d’ériger les EPE, Sidwaya et la RTB, en sociétés d’Etat) ;
* Le reclassement des agents bloqués en B1, A2, et A3 depuis 2004 et une compensation pour ceux qui sont décédés et ceux qui ont été admis à la retraite ;
* La compensation de cotisations à la CNSS pour l’obtention de la pension proportionnelle pour certains travailleurs ;
* L’élaboration d’un plan de carrière pour permettre aux contractuels des Editions Sidwaya et de la RTB de passer les concours professionnels ;
* Le recrutement des pigistes résiduelsà la RTB ;
* Le rétablissement des rémunérations injustement coupées depuis 2012 :Frais de production, primes RFI, frais de pylônes... ;
* L’harmonisation et la hausse de l’indemnité de code vestimentaire qui est servi au taux de 9 000 F, 10 000 F, et 11 000 F respectivement à Sidwaya, à la RTB-Radio et à la RTB-Télé et son extension aux journalistes et techniciens affectés dans les DCPM ;
* L’arrêt des intimidations et des pressions de tout genre sur les journalistes dans le traitement de l’information dans le strict respect des règles d’éthique et de déontologie ;
* Etc...

**Chers consœurs et chers confrères !**

Il vous souviendra que ce sont là des préoccupations qui ont fait l’objet de luttes par le SYNATIC en 2013 et 2014. Un comité avait été mis en place à l’époque pour faire des propositions. Ces propositions ont été plus tard validées par une rencontre tripartite entre les ministères en charge de la Fonction publique, celui des Finances et celui de la Communication, en 2015 sous la Transition.

Et le gouvernement de la Transition à décider d’ériger les EPE de la Communication en société d’Etat. Alors que le délai de 12 mois inscrit dans les dispositions transitoires des lois sur la presse consacrant cette transformation en société d’Etat expire dans quelques jours, soit le 4 septembre 2016, le SYNATIC constate que le gouvernement actuel ne semble pas s’en préoccuper !

Il en est de même de la plupart des autres points de notre plateforme, où les réponses données par les autorités sont vagues et sans échéances précises.

Après trois rencontres avec les autorités en charge du ministère de la Communication, au bilan, le SYNATIC observe que le constat est décevant. A travers un courrier remis au ministre en charge de la Communication le 15 juin 2016, le Bureau National du SYNATIC a demandé au Ministère de bien vouloir examiner avec diligence les différentes préoccupations des travailleurset, de lui fournir une proposition d’échéancier précis pour leur résolution dans un délai de deux semaines.Jusqu’à ce jour, 9 août 2016, soit près d’un mois et demi après l’expiration du délai, nous n’avons aucune réponse du ministre qui avait pourtant promis nous répondre en fin juin !

**Chers consœurs et chers confrères !**

Face à ce silence radio, face à ce dialogue infructueux, les travailleurs des médias publics réunis en assemblée générale le 28 juillet 2016 ont décidé que l’heure était désormais à l’action.

Au regardde l’insatisfaction et du manque de volonté réelle constatées jusque là dans la résolution des préoccupations des travailleurs des médias publicset pour amener le gouvernement à les examiner sérieusement, le Bureau National, après concertation de la base,annonce les actions suivantes :

* Une journée nationale de protestation sous forme de sit-in en fin août, assortie d’une grève de 24 heures ;
* Ces actions seront précédées d’activités préparatoires, notamment une conférence publique dans les jours à venir.

Le Bureau National invite l’ensemble des travailleurs des médias publics à se mobiliser pour la réussite de ces différents mots d’ordre.

En avant pour la satisfaction de nos légitimes revendications !

Ouagadougou le 9août 2016

**Le BN SYNATIC**